

PROCES-VERBAL DU LUNDI 20 FEVRIER 2012 (19h00)

Etai^{ent} présents : MM. Christian DAVID, Emmanuel GRENARD, Jean Yves COMBY, Joël VUAILLAT, Francis MORICHEAU, Pierre GRENARD, Christian MILLET.

Etai^{ent} excusés : MM. Anne LOZNEANU, Cédric MERMET-BURNET, Michelle PLOCKI (pouvoir à JY Comby).

Etai^{ent} absents : M. Emile MARNAT.

Secrétaire de séance : M. Francis MORICHEAU.

Le maire demande le rajout de 6 points à l'ordre du jour :

- Dégrevement redevance assainissement Mr JANET.
- Devis travaux O.N.F.
- O.N.F. Destination des coupes 2012
- Salle communale « des associations » Nombre de mises à disposition gratuites.
- Date rencontre CAUE / PLU
- Perchman : mise en place d'astreintes.

1°/ Approbation du P.V. du 23/01/2012

Point 11 : Mr Moricheau demande de rappeler ce que veut dire le sigle CCIRAL.(Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges relatifs aux marchés publics de Nancy).

Le PV, après modifications, est ensuite approuvé à l'unanimité des membres présents (+ pouvoir).

2°/ Association des Maires du Jura (AMJ)

L'assemblée générale annuelle a lieu le samedi 03 mars à 9h00 au Carcom à Lons le Saunier. Le maire, n'étant pas disponible à cette date, sollicite un membre du conseil pour le suppléer. Jean Yves Comby, intéressé, confirmera au plus vite s'il peut y aller.

3°/ Révision des accords bi latéraux sur la compensation financière relative aux frontaliers travaillant sur le canton de Genève

Un accord a été signé en 1973 entre le Conseil Fédéral Suisse et le gouvernement français, permettant aux communes situées dans la zone frontalière (certaines communes de l'Ain et de la Haute Savoie) de bénéficier d'une compensation financière fixée à 3,5% de la masse salariale, pour les frontaliers résidant en France et qui, exerçant leur activité dans le canton de Genève, sont imposables dans ce canton et non en France.

Les départements du Jura, du Doubs ne sont actuellement pas bénéficiaires de cet accord, et considérant que quelques 551 jurassiens possèdent un permis G, il est demandé aux communes sis dans la zone frontalière de délibérer pour demander la révision des accords bilatéraux.

A l'unanimité des membres présents (+ 1 pouvoir) le conseil demande la révision de ces accords bilatéraux, et délibère dans ce sens.

4°/ Demande de subvention pour une classe transplantée / RPI La Pesse-Les Bouchoux

Le maire donne lecture d'un courrier de l'institutrice des CM, sollicitant une aide financière pour « transplanter » ses élèves à Paris, au cours de l'année scolaire 2012/2013.

Le conseil souhaite se rapprocher de ses collègues des Bouchoux afin de convenir conjointement d'une même aide. (20€/enfant ont été alloués pour le voyage à Leucate en 2010).

5°/ Demande de subvention de l'association des secrétaires de mairie

Le maire donne lecture d'un courrier de la Présidente de l'association des secrétaires de mairie du Jura, qui sollicite une subvention. A l'unanimité, le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.

7°/ Délégations données au maire – rajout d'un point 9

Le maire donne lecture du contenu du point 9 qui tient compte de toutes les remarques formulées en amont. Le conseil municipal, à l'unanimité (+ 1 pouvoir) entérine ce 9^e point, ainsi stipulé : « délégation est donnée à monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, de pouvoir conclure un ou des contrats d'embauche de personnels contractuels à temps partiel ou temps plein à durée déterminée, pour une mission exceptionnelle de courte durée et non répétitive ; également de pouvoir rédiger et signer ou passer des conventions ou des contrats de sous-traitance de service à des entreprises ou organismes spécialisés ainsi qu'auprès d'autres collectivités pour des missions non réalisables par les moyens communaux existants ou pouvant les soulager dans des périodes surchargées ».

8°/ Dégrèvement redevance assainissement 2011 de Mr JANET

Le maire rappelle que Mr Janet avait sollicité une demande de dégrèvement pour 512 m³ facturés. Considérant que la SDEI vient de lui accorder un dégrèvement pour 489 m³, le conseil, à l'unanimité (+ 1 pouvoir) délibère pour accorder une réduction identique. Le maire est chargé d'en informer la Trésorerie pour une réduction pour la somme de 474,33 € du titre émis en 2011.

9°/ Devis travaux O.N.F.

Le maire présente le devis de l'O.N.F. pour les travaux 2012.

Travaux d'Investissement en futaie irrégulière sur les parcelles 15, 16, et 11 pour 7 004,00 € HT.

Travaux d'entretien (Fonctionnement) sur la parcelle 4 pour la somme de 408,00 € HT.

Le conseil, à l'unanimité (+ 1 pouvoir) accepte ce devis pour 7 412,00 HT.

10°/ Destination des coupes O.N.F

Le maire présente la proposition de l'ONF à savoir :

Coupe de feuillus sur la parcelle 11, proposée à la vente "en bloc et sur pied".

Coupe de résineux sur les parcelles 2 (643 m³) et 3 (400 m³) proposée à la vente "en bloc et sur pied".

Le conseil, à l'unanimité (+ 1 pouvoir) confirme ces choix mais charge le maire de contacter l'agent ONF pour précisions sur quantitatif des feuillus.

11°/ Salle communale dite « des associations »

Le maire rappelle que, suite à la résiliation du bail avec l'Union Sportive, la commune a repris la gestion de cette salle. Par délibération en date du 07/12/2010, le conseil municipal a fixé des tarifs de location. Par délibération, en date du 31/03/2011, le conseil municipal a décidé de la mise à disposition gratuite aux associations, dont le siège social est en mairie, ainsi qu'à l'association des parents d'élèves et l'amicale des sapeurs pompiers, associations intercommunales.

Arrivée Michelle PLOCKI à 21h00

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de bloquer cette gratuité à 3 demandes, par an, (que ce soit pour une ½ journée, 1 journée ou une soirée) pour chaque association. La caution de 80,00 € pour le ménage reste exigée.

Au delà, les tarifs délibérés le 07/12/2010, seront appliqués.

Il convient de rechercher quelqu'un pour les remises de clef, états des lieux, inventaires.

Il est décidé de la pose d'un verrou pour fermer l'armoire électrique qui alimente la piste éclairée derrière le Relais, pour éviter l'utilisation sans autorisation de ce service. Une clef sera donnée au responsable local de l'ESF (André Duraffourg).

La piste ne sera éclairée que le mercredi pour les animations hebdomadaires ainsi que pour la "Bisextyle".

En cas de demande occasionnelle et/ou ponctuelle, un forfait de 3,00 €/heure sera demandé.

6°/ Convention O.N.F/ pistes de chiens / Commune

Le conseil, à l'unanimité, souhaite une réunion collective avec les personnes concernées, à savoir l'ONF, la Communauté de Communes, les communes de La Pesse et des Bouchoux, avant de finaliser et signer cette convention.

Questions et courriers divers :

- Enneigeurs : contacts Nicolas Michaud et Eric Peralta.
Il faut solliciter des devis pour l'acquisition de ces 2 enneigeurs ainsi que pour leur installation afin de préparer une demande de subvention auprès du Conseil Général.
La convention avec l'Ecole de Ski Français reste à finaliser. F.Moricheau se charge de contacter Jérôme Blanc, Directeur actuel de l'ESF.
- Perchman : une rencontre est programmée pour le 21/02 avec Emmanuel Leburgue, à 18h00 en mairie.
- Gîte des Tavaillons la commission de sécurité a émis un avis défavorable à la poursuite d'exploitation. Par arrêté municipal, le maire a autorisé une poursuite provisoire de 3 mois pour permettre à Valérie Leroy (gérante des lieux) de mettre son gîte en conformité, selon les prescriptions émises par les services de l'Etat.
- Dossier « mairie » une réunion avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) du Jura est prévue le 15 mars avec Mme CLEMENT.
- Trophée Marika KOROLUK course internationale de chiens de traîneau les 10 et 11 mars à La Pesse. www.snowhookteam.be
- Fermetures de classes le maire donne lecture de son courrier adressé à Mr l'Inspecteur d'Académie et remis en main propre par les marcheurs (Christophe Daviller et Yvan Grosrey).
Il déplore que certains partis politiques s'approprient ce dossier (tracts dans les boites aux lettres).
- Opération « brioches » APEI St Claude vente prévue du mercredi 10 au samedi 13 octobre 2012.
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
Il est demandé aux membres de la commission « travaux » de vérifier si les maisons Duraffourg Jean-Marie, Mermet Denis et Montessuit Monique sont bien raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Séance levée à 23h30

Prochaine réunion prévue le lundi 26 mars 2012 (vote des budgets) à 19h00